

**CONVENTION COMITE D'ENTREPRISE**  
**-10 % sur les formules week-end**

Entre

**Destination Rennes** dont le siège social est situé au 6, rue d'Echange, 35000 Rennes représentée par Karine Tréguer, Directrice du Développement

Et

**Le Comité d'Entreprise (CE) :**

-----  
Adresse :

Mail :

**ARTICLE 1- OBJET DU PARTENARIAT**

Destination Rennes – Office de Tourisme propose aux Comités d'Entreprise des tarifs préférentiels sur les formules week-end à Rennes.

**ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DE DESTINATION RENNES**

- Destination Rennes propose aux Comités d'Entreprise partenaires une remise de 10% sur les prix publics des offres week-ends, affichés sur le site [www.tourisme-rennes.com](http://www.tourisme-rennes.com) à la date de la réservation.
- L'offre week-end est valable toute l'année les vendredi, samedi ou dimanche et en semaine pendant les vacances scolaires de la zone B.
- Destination Rennes fournit au Comité d'entreprise des supports de communication (flyers et affiches) sous format numérique. Les versions imprimées sont disponibles sur demande.

**ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DU COMITE D'ENTREPRISE**

- Le Comité d'Entreprise s'engage à diffuser l'information auprès de ses membres

**ARTICLE 4 - PROCEDURE DE RESERVATION DE LA FORMULE WEEK-END**

- A réception de la présente convention signée par le CE, Destination Rennes active le code promo dédié et renvoie au CE la convention validée.
- Le Comité d'Entreprise diffuse auprès de ses membres le code promo et la procédure de réservation
- **Le membre du Comité d'Entreprise réserve son week-end** en renseignant le code promo
  - ✓ Sur le site Internet [www.tourisme-rennes.com](http://www.tourisme-rennes.com)
  - ✓ Ou auprès du service commercial Tourisme Loisirs de Destination Rennes  
Par mail : [tourisme.loisirs@destinationrennes.com](mailto:tourisme.loisirs@destinationrennes.com)  
Par téléphone : 02 99 45 90 15
- Destination Rennes confirme le séjour après réception du règlement par carte bancaire, par chèque ou par chèque vacances.

**ARTICLE 5 - DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à la date de la signature des deux partenaires et ce pour une durée de 1 an. Son renouvellement se fera par tacite reconduction à la date d'échéance.

**CODE PROMO :**

Fait à Rennes, en 2 exemplaires originaux,

Le .....

Pour Destination Rennes-Office de Tourisme

Pour Le Comité d'Entreprise